Avec tous les Canadiens, nous pleurons aujourd'hui une grande dame, qui aura servi son pays jusqu'au bout.

[Traduction]

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, au nom de mes collègues, je m'associe au premier ministre (M. Trudeau) et au chef de l'opposition (M. Clark) pour exprimer les condoléances de notre groupe au père et aux enfants de M^{me} Morin.

M^{me} Morin s'est longtemps distinguée au service de sa municipalité, de sa province et du pays tout entier car, nous le savons tous, elle a été élue conseiller municipal avant de se voir confier deux mandats à la Chambre. C'est avec conviction qu'elle s'est consacrée à la vie politique, dans le meilleur sens du terme, et elle a exercé avec grand sérieux les diverses fonctions qui lui ont été confiées à la Chambre.

[Français]

... elle a toujours éprouvé du plaisir et de la satisfaction à servir comme député à la Chambre des communes. En fait, elle a dit que ses jours les plus heureux étaient ceux qu'elle avait vécus au Parlement.

[Traduction]

Nous perdons en elle une femme de valeur en même temps qu'un député exceptionnellement dévoué à sa tâche. Encore une fois, monsieur l'Orateur, tous mes collègues à la Chambre offrent à son père et à ses enfants leurs plus sincères condoléances.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, au nom de mon parti, je voudrais me joindre au très honorable premier ministre (M. Trudeau), au chef de l'opposition officielle (M. Clark) et au chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) pour exprimer aux enfants de M^{me} Morin toute notre sincère sympathie pour cette épreuve très cruelle dont ils ont été l'objet lors du décès de leur mère.

Comme on l'a si bien signalé, M^{me} Morin avait vite conquis à la Chambre l'estime et le respect de chacun des membres de la Chambre; et lorsqu'elle occupait le fauteuil, elle observait avec beaucoup d'attention les débats, et c'était toujours avec une très grande délicatesse qu'elle intervenait pour interrompre un député lorsqu'elle le jugeait à propos.

L'an dernier, je voudrais rappeler une mission très importante qu'elle a remplie à l'étranger, plus précisément à l'Île Maurice en sa qualité de membre d'une délégation canadienne lors du Congrès de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Elle a été invitée à occuper le fauteuil pendant toute une journée pour présider ce qu'on appelait l'année de la femme.

C'est avec beaucoup de dignité qu'elle a présidé les délibérations de cette importante journée, et j'étais fier en tant que Canadien de compter parmi nos concitoyens une personne capable, sur le plan international, de faire honneur au Canada.

La Chambre des communes

Ce départ représente une très grande perte pour la Chambre des communes, pour le Canada et pour le Québec, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'on rappelle le souvenir d'une personne aussi dévouée. On a la preuve à la Chambre que, peu importe le parti auquel on appartient, lorsqu'une épreuve arrive, lorsqu'il y a un membre de la Chambre qui disparaît prématurément, comme c'est le cas pour M^{me} Morin, nous nous sentons davantage liés d'amitié et de respect. Peu importent nos opinions politiques. Sur le plan humain nous demeurons des êtres humains, et c'est de cette façon que l'on doit se comporter et se souvenir chaque jour, que même si nous avons parfois des débats qui sont très animés, nous demeurons tout de même des êtres humains.

M. l'Orateur: A l'ordre. Avec la permission de la Chambre, je voudrais ajouter quelques mots personnels pour exprimer mes sentiments à cette occasion si triste. Il est juste que les enfants de M^{me} Morin soient dans le moment à la tribune. Je veux donc signaler aux députés la présence dans les tribunes du fils et de la fille de M^{me} Morin.

• (1510)

[Traduction]

Permettez-moi d'ajouter quelque chose. N'ayant eu qu'à me féliciter de l'aide et de l'appui que m'a apportés M^{me} Morin dans mes fonctions de président des délibérations de la Chambre, je puis dire sans exagérer, qu'elle a manifesté toutes les qualités nécessaires à cette fin. Elle a fait preuve d'un tel dévouement, d'une telle discipline et d'un tel courage que nous sommes tous convaincus qu'elle aurait été la première femme à remplir les fonctions d'Orateur de la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Allan Joseph MacEachen, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, l'honorable Jean Chrétien, ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Stanley Ronald Basford, ministre de la Justice et procureur général du Canada et l'honorable Robert Knight Andras, président du Conseil du Trésor, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre H-9 des Statuts revisés du Canada de 1970, intitulé: loi concernant la Chambre des communes.

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. MacEachen):

Que M. Charles Turner, député de la circonscription électorale de London-Est, soit nommé vice-président des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)